



ASSOCIATION INTERNATIONALE DU DROIT DE LA MER
INTERNATIONAL ASSOCIATION OF THE LAW OF THE SEA
www.assidmer.net

LETTRE D'INFORMATION
2/2024

Chers membres et amis de l'AssIDMer,

cette lettre d'information contient des nouvelles, surtout relatives aux principales activités dans lesquelles notre Association a été impliquée en cette année 2024.

1. ACTIVITES

Comme vous savez, les 21 et 22 novembre, un colloque extraordinaire de l'AssIDMer a eu lieu à l'Université de Toulon (France), sous la direction de Frédéric Schneider, pour célébrer le 30^e anniversaire de l'entrée en vigueur de la Convention des Nations Unies sur le droit de la mer. Le colloque était intitulé : ***Les nouveaux défis du droit de la mer***. Un grand merci à Frédéric et aux autres collègues de Toulon pour l'accueil et pour l'initiative, couronnée par un succès significatif. Les actes du colloque seront publiés dans les Cahiers de l'AssIDMer.

Nous avons le plaisir de vous informer que les activités liées à la mise en œuvre du ***Protocole sur l'appui à l'amélioration de la CGPM-Lex***, signé avec la FAO le 26 janvier 2024, ont été mises en route dans les délais prévus. Un Colloque pour présenter les résultats définitifs sera organisé, sous la direction scientifique du Président de l'AssIDMer, à Procida (Italie) au mois de septembre 2025.

Nous vous informons également qu'au cours de l'année 2024, la série des Cahiers de l'Association Internationale du Droit de la Mer s'est enrichie du volume suivant :

- Vol. 13 – G. Cataldi, V. Rossi (dir.), ***Approcci e strumenti innovativi per la pesca sostenibile nel Mar Mediterraneo***, Editoriale Scientifica, 2024
Ce volume peut être téléchargé en PDF à l'adresse suivante : <https://editorialescientifica.it/wp-content/uploads/2024/04/G.-Cataldi-V.-Rossi-a-cura-di-Approcci-e-strumenti-innovativi-per-la-pesca-sostenibile-nel-Mar-Mediterraneo-1.pdf>.

L'Association a également parrainé le volume suivante : M.-P. Lanfranchi (dir.), ***La Convention des Nations Unies sur le droit de la mer. Bilan et perspectives***, DICE Editions, 2024. Ce volume peut être lu en ligne à l'adresse suivante : <https://books.openedition.org/dice/17112>.

2. SITE WEB ET RESEAUX SOCIAUX

Nous vous informons que notre site web sera renouvelé pendant le début de l'année 2025 pour le rendre plus attractif et fonctionnel. Le nouveau site sera disponible en français, anglais et espagnol.

Nous vous rappelons que vous pouvez trouver d'autres informations sur les activités de l'Association en consultant régulièrement le **site internet** (www.assidmer.net) et les réseaux sociaux (**Facebook** : facebook.com/AssIDMer), **X** : twitter.com/AssIDMer, **LinkedIn** www.linkedin.com/in/assidmer, **Academia.edu** : independent.academia.edu/assidmer).

Pour toute actualité (ex. parrainages, annonces de colloques, appel à contributions pour colloques et revues, parution de livres) que vous souhaiteriez voir publier sur le site web et les réseaux sociaux de l'AssIDMer, merci d'envoyer un email à info@assidmer.net.

3. PRIX DANIEL VIGNES – V^{EME} EDITION

Nous avons le plaisir de vous annoncer qu'en janvier 2025 sera lancé l'Appel à candidatures pour le V Prix Daniel Vignes.

Le concours est ouvert à toute personne âgée de moins de 40 ans à la date limite d'envoi de l'article, à la seule exception des Membres et anciens Membres du Conseil de l'Association. Les concurrents doivent rédiger leur article dans l'une ou l'autre des langues ci-après : anglaise, espagnole, française, italienne, portugaise.

Une communication *ad hoc* vous sera envoyée par e-mail lors de la publication de l'Appel à candidatures.

4. COTISATIONS ANNUELLES

A partir de 2025, la cotisation de base s'élève à **60 Euros pour les membres actifs** et à **30 Euros pour les jeunes chercheurs** (un « jeune chercheur » est défini comme toute personne travaillant dans le domaine du droit de la mer jusqu'à l'âge de 30 ans).

La cotisation s'élève à **200 Euros pour les personnes morales**.

Il est possible de devenir membre à vie par versement de dix ans de cotisations.

Pour régler votre cotisation ou verser votre contribution volontaire, vous devez effectuer un virement sur le nouveau compte bancaire ayant les coordonnées suivantes :

Titulaire du compte : Association Internationale du Droit de la Mer

IBAN : FR76 1027 8089 9800 0207 8520 193

BIC/SWIFT : CMCIFR2A

Nome de la banque : Crédit Mutuel

N'oubliez pas de préciser votre nom sur le bordereau et d'inclure la catégorie ou l'objet du virement (année(s) de la cotisation ou don).

N'hésitez pas à contacter le Trésorier, le Professeur Andrea Caligiuri, pour connaître l'état de votre compte auprès de l'AssIDMer ou pour toute question relative à votre cotisation à l'adresse suivante : info@assidmer.net.

La cotisation de l'année en cours et les arriérés de cotisations peuvent être payés avec le même virement.

Nous vous rappelons que les membres de l'Association jouissent des avantages suivants :

- Participation gratuite à toutes les réunions scientifiques organisées par AssIDMer ;
- Droit de soumettre un projet éditorial pour la publication dans les « *Cahiers de l'Association Internationale du Droit de la Mer* » ;
- Des opportunités de Networking ;
- La participation à l'Assemblée générale de l'AssIDMer et à l'élection des membres du Conseil de l'AssIDMer ;
- La réduction de 50% du prix des volumes publiés dans les « *Cahiers de l'Association Internationale du Droit de la Mer* » par l'Editoriale Scientifica ;
- Droits d'accès à taux préférentiel à d'autres publications de l'AssIDMer ou produites avec son patronage ;
- L'accès aux Newsletters de l'AssIDMer et autres informations utiles.

Chers membres et amis de l'Association, avant que la saison des vacances ne commence, nous voulons juste vous souhaiter tout le bonheur et la chaleur de ce Noël. Que vous puissiez passer une joyeuse et merveilleuse saison festive. Joyeux Noël et bonne année !!!

Naples, 12 décembre 2024

Le Président de l'AssIDMer
Prof. Giuseppe Cataldi

